

SIERENTZ

Infos

N°384

Jumelage

Sierentz se souvient

Les collégiens au cœur de l'info



EN DÉCEMBRE À SIERENTZ

Jumelage : une amitié renouvelée



07



03

Sierentz se souvient

Les jeunes de DOLTO au cœur de l'info



12

03 À la Une

Sierentz se souvient : clôture du cycle mémoriel

04 Conseil Municipal

Séance du 28 octobre

05 Infos pratiques

Feux de cheminée
Horaires Médiathèque
Fermeture de la Mairie
Déchetterie
Horaires France Services
Ouverture des commerces

06 Vie municipale

Déneigement
Recensement citoyen, JDC et Service national
Marché hebdomadaire
Sierentz-Kostomłoty : une amitié renouvelée
Urbanisme

08 Associations

De nouvelles installations à la Sândgrüeba
Lettre n°40 de la Hochkirch
Association des commerçants et artisans de Sierentz (ACAS)
Elsasser Atelier
Sensibilisation à la sécurité routière seniors

10 Barbapapas

Chez les Loustics
Elles sont de retour
Les vacances d'octobre chez les barbanatures

11 Vie scolaire

Nos aventures en classe verte à la Bresse
Les jeunes de DOLTO au cœur de l'info !

13 Solidarité

Marché de Noël des Visiteurs de malades VMEH
Caritas Alsace, la solidarité

en circuit court
Boîtes de Noël pour les démunis

15 Le coin dialectal

La recette
Sântiklaüs
Spiel mit

16 Environnement

Frelon asiatique
Moustique

18 Manifestations

Ciné Sierentz
Les Mercredis de l'Avent
Le Rendez-vous des Rois
Jeux de piste de Noël
Cérémonie des vœux du Maire
Fête des Aînés

19 Tribune

Expression libre du Groupe minoritaire

20 Carnet

SIERENTZ SE SOUVIENT

Clôture du cycle mémoriel



Une cérémonie mémorielle de grande ampleur s'est tenue à Sierentz le 10 novembre dernier : fête patronale de Saint Martin, commémoration du 106^{ème} anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale, et hommage aux libérateurs qui sont arrivés à Sierentz il y a 80 ans, le 20 novembre 1944, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Ce fut une journée emplie d'émotions, un beau temps de partage. Après la messe, rendez-vous était donné devant le monument aux morts, où l'hommage a été rendu par les autorités militaires et les élus, en présence d'une foule nombreuse. 80 enfants de l'école primaire ont chanté pour accompagner ce moment solennel.

La dernière partie de la cérémonie s'est tenue à l'école Picasso, avec notamment la diffusion d'un film appuyé sur les entretiens entre les témoins sierentzois de 1939-1945 et les jeunes élus du Conseil Municipal des enfants, et une exposition de la Société d'Histoire de la Hochkirch présentant la Libération de notre commune, rehaussée de créations artistiques des élèves des écoles sur le thème de la paix.

Enfin, le 18 novembre, le cycle s'est achevé par le fleurissement des tombes des 3 Libérateurs inhumés au cimetière central de Sierentz. Le livre de Paul-Bernard Munch intitulé « Sierentz 1939-1945 : Evacuation - Annexion - Libération » pour la société d'histoire a été officiellement lancé à cette occasion.

L'équipe municipale remercie tous les partenaires associés à ce projet qui, depuis le mois de septembre, ont œuvré à sa réussite.

EN DIRECT du Conseil Municipal

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2024

Le procès-verbal de la séance du 16 septembre 2024 est approuvé. Tous les points suivants ont été votés à l'unanimité.

Affaires financières

- Les biens ont été affectés à l'actif de la Commune.
- L'Association « Les Lys d'Argent » en partenariat avec la Macif organise un atelier de prévention relatif au risque routier à destination des seniors. Le Conseil Municipal décide de mettre à disposition gracieusement l'Agora à L'Association « Les Lys d'Argent » dans le cadre de cette manifestation, selon les disponibilités.
- Le contrat de fourrière passé avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) est renouvelé pour une période de trois ans avec effet au 1er janvier 2025. La SPA assure la capture et la prise en charge des animaux de compagnie en divagation, le trappage des chats errants sur arrêté municipal, la capture, la prise en charge et l'enlèvement

des animaux dangereux, le ramassage des animaux morts non sauvages, dont le poids n'excède pas 40 kg et leur prise en charge par l'équarisseur, et la gestion de la fourrière animale. Le coût de la prestation au titre de ce contrat s'élève à 1,10 € / habitant en 2025, 1,15 € en 2026 et 1,20 € en 2027.

Personnel communal

Les quotités horaires sont modifiées au périscolaire pour tenir compte des évolutions du service.

Urbanisme et Affaires foncières

Une enquête publique s'est tenue pour recueillir l'avis du public sur l'évolution de l'activité de TP Pays de Sierentz, en s'inscrivant dans un objectif d'économie circulaire. Des déchets d'enrobés non contaminés et des déchets de démolition sont donc exploités en lieu et place des matériaux extraits des gravières. Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

Une délégation de signature à Madame Rachel SORET VACHET-VALAZ est donnée pour

la signature d'une déclaration préalable concernant le Maire qui ne peut en être le signataire, le concernant à titre personnel, en vertu de l'article L.422-7 du Code de l'urbanisme.

La rétrocession de la rue des Tisserands est validée par le Conseil Municipal, cadastrée section 12 numéro 195 à l'euro symbolique.

Compétences déléguées

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises dans son champ de compétence des matières que lui a déléguées le Conseil Municipal dans sa séance du 8 juin 2020 et celle du 14 septembre 2020. Le Conseil Municipal prend acte des déclarations d'intention d'aliéner qui ont fait l'objet d'une renonciation au droit de préemption urbain et des indemnités de sinistres perçues.

Divers

Le Plan communal de sauvegarde a fait l'objet d'un arrêté le 6 mai 2024.

Le RSU - Rapport Social Unique 2023 a été soumis à l'Assemblée. Monsieur le Maire communique le rapport d'activité 2023 de Saint-Louis Agglomération. Il est consultable en ligne sur le site : <https://bit.ly/RA-SLA>.

> La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le 16 décembre 2024 à 18h30.

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en mairie et consultable sur www.sierentz.fr

Les feux de cheminée



Dans le cadre de la préservation de la qualité de l'air et de la protection de l'environnement, nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de brûler des matières polluantes ou dangereuses dans votre cheminée.

Cette interdiction vise à prévenir les émissions de substances toxiques qui peuvent nuire à la santé publique et contribuer à la pollution de l'air.

Il est interdit de brûler les

matériaux suivants afin d'éviter tout risque sanitaire :

- Les plastiques et emballages plastifiés ;
- Les bois traités (comme le bois peint, verni ou imprégné de produits chimiques) ;
- Les textiles synthétiques ;
- Les déchets domestiques (comme les cartons souillés ou les déchets alimentaires) ;
- Les produits chimiques ou toxiques (comme les solvants ou les peintures) ;
- Tout autre matériau susceptible de dégager des fumées nocives lors de la combustion.

Seul le bois naturel, sec et non traité, ainsi que des combustibles spécifiques, sont recommandés pour les feux de cheminée. En utilisant des matériaux appropriés, vous contribuez non seulement à la préservation de l'environnement, mais aussi à la sécurité de votre foyer et à celle de vos voisins.



Horaires Médiathèque

La médiathèque sera fermée du mardi 24 décembre 2024 au 1er janvier 2025 inclus. Réouverture jeudi 2 janvier 2025 à 15h.

Fermeture des bureaux

DE LA MAIRIE

- du 24 au 29 décembre 2024, réouverture lundi 30 décembre à 9h ;
- du 31 décembre à midi au 1er janvier 2025 inclus, réouverture jeudi 2 janvier 2025 à 9h.

Déchetterie

Fermeture de la déchetterie de Sierentz :

- Le mercredi 25 décembre
- Le mercredi 1er janvier 2025

Plus d'informations sur le site de Saint-Louis Agglomération

Horaires France Services

Les bureaux seront fermés du 25 au 29 décembre 2024 ainsi que le 1er janvier 2025.

Les jours et horaires d'ouverture, hors jours fériés sont les suivants :
Lundi : 10h-12h et 13h-17h
Mardi : 9h-12h et 13h-17h
Mercredi : 9h-12h et 13h-18h
Jeudi : 9h-12h30
Vendredi : 9h-12h et 13h-16h

Ouverture des commerces

À l'occasion des fêtes de Noël, les magasins de vente au détail alimentaire et non alimentaire de la ville de Sierentz sont autorisés à ouvrir et à employer du personnel volontaire :

- Dimanche 1er décembre de 10h à 19h
- Dimanche 8 décembre de 10h à 19h
- Dimanche 15 décembre de 10h à 19h
- Dimanche 22 décembre de 10h à 19h

Déneigement

Selon l'arrêté municipal n° 104/2021 prescrivant l'entretien des trottoirs, nous vous rappelons que les riverains de la voie publique sont tenus de balayer, de déneiger et de saler leur trottoir, chacun au droit de sa façade ou de son terrain.

Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, afin de pouvoir assurer un bon déneigement des chaussées et d'éviter tout accrochage, nous vous demandons de veiller à ne pas stationner votre véhicule de manière dangereuse (dans un virage, empiétant sur la chaussée, etc...).

S'il devait arriver qu'un véhicule empêche ou gêne le passage du chasse-neige, la rue pourrait alors ne pas être déneigée.



Patrick GLASSER
Adjoint délégué

Cette année, la Commune reconduit l'opération d'aide au déneigement des trottoirs.

Les bénéficiaires doivent habiter une maison individuelle et appartenir à l'une des catégories suivantes :

- personnes âgées de plus de 70 ans et éprouvant des difficultés à effectuer cette opération ;
- personnes handicapées reconnues avec une invalidité supérieure à 80 % ;
- personnes en incapacité momentanée de réaliser la prestation pendant la période hivernale.

Si vous êtes dans l'un de ces cas et souhaitez bénéficier de ce service, faites-vous connaître en Mairie de Sierentz.

Marché hebdomadaire



Luc FUCHS
Adjoint délégué

Et puis le marché, c'est aussi un moment convivial où vous pouvez échanger avec les commerçants, ou simplement avec les habitants.

Tous les mercredis matin, une douzaine de commerçants vous accueille sur la place Dreyfus.

Déambulez dans ses allées, laissez-vous guider par les parfums, les couleurs des différents stands. Vous y trouverez forcément votre bonheur, des étals de légumes, de fruits de saison, de produits de la mer, de fromages de toutes sortes, de quoi se régaler tout en faisant vivre les artisans locaux.



Urbanisme

La réunion publique présentant le projet du nouveau PLU s'est tenue à l'Agora le 7 novembre dernier.

Présenté par Christelle STABILE et Jérôme HOHL de L'ADHAUR, en présence des élus, des représentants des associations de protection de l'environnement et des citoyens, le document comporte une cartographie de zonage précise et détaillée du ban communal. Les nouveautés prévues dans ce PLU portent notamment sur des Organisations d'Aménagement et de Programmation spécifiques, concernant le volet environnemental des trames vertes et bleues, le patrimoine bâti ancien de Sierentz à préserver, la future zone d'activités Gruen.

Recensement citoyen, JDC et Service national

Dès 16 ans, chaque Français doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Pour faire ce recensement, il suffit à la personne concernée de se rendre en mairie, avec la convocation qu'il a reçue (d'où la nécessité de s'inscrire en mairie en cas de déménagement), et une pièce d'identité.

Elle obtient alors une attestation de recensement.

Cette attestation est indispensable pour pouvoir s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.



Une convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est ensuite envoyée. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.

Une fois la journée effectuée l'inscription sur les listes électorales devient alors automatique dès le 18^e anniversaire.

Pour plus de renseignements : www.service-public.fr

Sierentz-Kostomłoty : une amitié renouvelée

Après quelques années de sommeil dues au COVID et à la guerre en Ukraine, les échanges avec la commune jumelée de Kostomłoty ont repris.

Une délégation composée de Monsieur le Maire, Pascal TURRI, et son adjoint Stéphane DREYER s'est rendue sur place pour rencontrer leur homologue Edward KULIG, nouvellement élu à la tête de la mairie de Kostomłoty.

Cette rencontre a permis d'esquisser les projets pour



l'avenir du jumelage. Le premier d'entre eux sera la venue au printemps 2025 à Sierentz, d'une délégation polonaise pour célébrer le 25^{ème} anniversaire du jumelage. Durant quelques jours, la population sera invitée à rencontrer, à découvrir ou redécouvrir, nos amis de Kostomłoty et la région de Basse-Silésie.



Mélody WACH
Adjointe déléguée

L'objectif fixé par Monsieur le Maire est d'arrêter le PLU lors du prochain conseil municipal de décembre, avant enquête publique ouverte aux citoyens au courant du printemps 2025.

De nouvelles installations à la Sàndgrüeba

Un grand merci aux Bricoleuses et Bricoleurs de Sierentz, ainsi qu'aux services techniques et animation de la mairie pour ces nouvelles installations à la Sàndgrüeba.



Luc FUCHS
Adjoint délégué



Lettre N°40 de la Hochkirch



Rachel SORET
VACHET-VALAZ
Adjointe déléguée

La dernière Lettre de la Hochkirch de l'année 2024 vient de paraître. Elle est centrée sur la biographie du poète Charles ZUMSTEIN, originaire de Magstatt le Bas, rédigée par Philippe BAUMLIN de la société d'histoire. Récit passionnant à découvrir !

Pour tout renseignement :

Le président Paul-Bernard MUNCH :
pbmunch@free.fr

La secrétaire Rachel SORET VACHET-VALAZ :
rachelvachetvalaz@yahoo.fr

Le trésorier Gérard MUNCH :
gerard.munch68@orange.fr

Association des commerçants et artisans de Sierentz (ACAS)

Le 4 novembre dernier, l'association des commerçants et artisans de Sierentz s'est réunie en assemblée générale extraordinaire afin de renouveler son bureau.

Monsieur le Maire a félicité la nouvelle équipe pour son engagement et assuré l'association du soutien de la Ville dans les futures actions qui pourront être engagées.



Les membres élus sont, de gauche à droite sur la photo :

Loïc KOENIG, Weldom, trésorier ;
Caroline HOLTZ, Pressing Sundgauvien, secrétaire ;
Hervé SCHUELLER, Pâtisserie SCHUELLER, assesseur ;
Sophie INTERING, Banque Populaire, secrétaire ;
Nicolas KWAST, Peinture KWAST, assesseur ;
Delphine DESSUS-MEHLIN, Feuilles et Fleurs, coprésidente ;
Caroline GUY - CG OPTIC- coprésidente ;
Étienne BRUN - La Cuisine - assesseur ;
Julien ÉPIS - Montalben Création- Trésorier ;
Julie ÉPIS - MrNo Tattoo - assesseur ;
Mathieu PETITPAIN, Hopla Boissons, assesseur ;
Bruno ÉPIS, MrNo Tattoo, assesseur.

Elsasser Atelier

Les enfants de l'Elsasser Atelier de Sierentz se sont rendus à Bâle à l'école Primarstufe Gotthelf pour rencontrer des correspondants qui pratiquent le Baseldéutsch et l'Allemannisch, Unser Dreiländereck und seine Dialecte. Martina LOHER, Primarlehrin nous a expliqué le but de ses cours et a cherché des contacts hors frontière avec la France et l'Allemagne, à travers des échanges très cordiaux et une promesse de se revoir. Les Bâlois sont invités à voir le spectacle du dimanche 8 décembre au marché de la Saint-Nicolas à Sierentz.



Sensibilisation à la sécurité routière seniors

Pour cette 4^{ème} édition du partenariat entre le CCAS et les auto-écoles Clémenceau de Jonathan BAILLY, une quinzaine de personnes étaient volontaires : passage d'une épreuve de code actuelle et conduite sur la route étaient au programme.

Une matinée toujours instructive, qui s'est déroulée dans la bonne humeur.



LES DERNIÈRES NOUVELLES DES *Barbapapas*

Edition de Sierentz • N°100



**Carole
CHITSABESAN**
Adjointe déléguée



<< Chez les loustics

Notre semaine de centre s'est transformée en un lieu mystérieux et effrayant pour célébrer Halloween !

Les enfants ont pu participer à des activités comme la création de bougeoirs « momie », porte clé chapeau de sorcière tout ceci mélangé à de la peinture, découpage, coloriage et collage. Ils ont également pu jouer à des jeux de société sur le thème de la nuit des sorcières. Pour finir nous avons eu la visite de la sorcière qui nous a piqué et caché nos biscuits et bonbons d'Halloween ! Nous sommes donc partis en chasse pour les récupérer et nous avons pu fêter notre victoire en faisant un superbe bal pour clôturer cette semaine effrayante.

LES MATERNELLES

Elles sont de retour >>

L'équipe d'animation a relancé le projet « poules » pour le plus grand bonheur des enfants.

Quatre poules de Brahma, une poule de Pékin et une poule de soie ont pris possession du poulailler. Un grand merci aux familles qui se sont engagées et investies dans ce projet en prenant soin de nos petites protégées durant les weekends, vacances et jour fériés. Sans vous, ce projet n'aurait pas pu se concrétiser.



<< Les vacances d'octobre chez les barbanatures

Les enfants des Barbanatures ont rencontré la sorcière Philiberte, monsieur renard et monsieur loup.

Leur restaurant caché dans les bois n'avait pas grand succès, en effet ils y servent des soupes à la bave de crapauds, des tartines de crottes de nez et des cocktails de jus de chaussette. Mais nos adorables petits chefs leur ont donné un coup de main pour cuisiner avec les légumes du potager. Chaque jour au goûter, ils se régalaient avec une délicieuse soupe aux légumes. La semaine a été riche en balades automnales et en histoires merveilleuses.



- Nos aventures - *En classe verte à La Bresse !*

La semaine juste avant les vacances de la Toussaint, les classes de CP, CE1 et CM2 de notre école sont parties en classe verte à La Bresse.

🍃 *Pendant quelques jours, nous avons vécu de superbes aventures au cœur de la nature et appris plein de nouvelles choses.*

Dès notre arrivée, nous avons posé nos sacs dans un grand chalet où nous allions dormir. C'était amusant de partager des chambres avec nos amis, comme si c'était une petite colonie de vacances. Nous étions tous impatients de découvrir les activités qui nous attendaient !

Nous avons fait du VTT. C'était un peu difficile au début, mais les animateurs nous ont bien aidés, et nous avons tous réussi à pédaler sur les sentiers. Ensuite, nous avons essayé l'accrobranche. Avec nos harnais

et sous les arbres, on se sentait comme des aventuriers. C'était un vrai défi de passer d'une plateforme à l'autre, mais quelle fierté une fois arrivés au bout du parcours !

Le jour suivant, nous avons fait une grande randonnée dans la montagne. On a pris le temps de regarder la nature autour de nous : les arbres, les petites fleurs, les oiseaux... Ça faisait du bien de marcher tous ensemble. Nous avons aussi appris à tirer à l'arc. Ce n'était pas facile de viser au bon endroit, mais avec un peu de concentration, certains d'entre nous ont réussi à toucher la cible !

Die Schüler der 5. Klasse (CM2) hatten eine besondere Aktivität: Sie haben ein Denkmal über den Krieg besucht und viel über die „Poilus“, die Soldaten des Ersten Weltkriegs, gelernt. Sie haben unglaubliche Geschichten entdeckt und konnten alte Gegenstände sehen. Es war sehr interessant und auch ein

bisschen bewegend.

Enfin, avant de repartir, nous avons visité des mines, une sortie qui nous a beaucoup plu. Nous avons pu entrer dans des galeries sombres et voir comment travaillaient les mineurs. C'était impressionnant! Nous sommes rentrés à l'école avec plein de souvenirs en tête et de nouvelles choses à raconter. Ces jours passés à La Bresse resteront longtemps gravés dans nos mémoires.

Un grand merci à la mairie de Sierentz pour son soutien, aux parents accompagnateurs pour leur aide précieuse, et au magasin Hyper U de Sierentz pour sa généreuse contribution.

Grâce à vous tous, cette classe verte a été un succès inoubliable !



**Lauren
MEHESSEM**
Adjointe déléguée

6 & 7
DÉC

Marché de Noël des Visiteurs de malades VMEH

L'Association des Visiteurs de malades VMEH de Sierentz organise son traditionnel Marché de Noël le vendredi 6 et samedi 7 décembre prochain de 14h à 17h30 à l'intérieur de la Maison de Retraite EHPAD.

Comme d'habitude, des couronnes, nappes et divers articles, se rapportant à Noël, seront en vente à nos stands.



Venez nombreux à cette animation et merci pour votre geste auprès des malades et résidents de l'Hôpital de Sierentz.



Rachel SORET VACHET-VALAZ
Adjointe déléguée



Julie BENTZINGER
Conseillère Municipale
Déléguée

Rencontre avec **M. Enzo BERKATI** pour réaliser le logo de notre projet sur les médias.



journaliste et animateur de l'émission « du vrai ou faux junior » sur France Info, le vendredi 15 novembre. Nous avons testé avec lui, en avant première, un jeu sérieux édité par France Info, intitulé « à la source ». Il nous a également expliqué les modalités de notre future participation à l'émission radio du « vrai ou faux junior » de janvier à mars 2025. Pour notre dernière semaine de participation, il nous a invité à rejoindre les studios de France Info à Paris pour les visiter et y enregistrer notre dernière émission en direct. A nous de travailler notre voix pour être prêt le jour J !

Enfin, en avril, nous allons rencontrer Mme Christine BOOS, présidente du club de la presse France télévision au Parlement européen de Strasbourg. Ainsi, cet échange nous permettra de balayer la question médiatique de l'échelle locale à l'échelle européenne et de comprendre comment l'information est traitée face à un large public (diffusion en radio sur les ondes hertziennes) et face à des experts (au sein d'institutions gouvernementales).

Pour clore l'année, nous allons réaliser avec l'appui



Les élèves de la classe de 3A



Les jeunes de DOLTO au cœur de l'info !

Nous sommes 27 élèves de 3^e du collège Françoise Dolto de Sierentz et tout au long de cette année scolaire nous allons travailler, avec l'aide de nos professeurs Mme TREMOULINARD et Mme PIEDRAS, sur les médias et le traitement de l'information.

🗨️ **L'objectif est de nous apprendre à distinguer une information d'une infox et de comprendre les mécanismes permettant de décrypter l'actualité.**

Nous avons noué de nombreux partenariats avec des journalistes radios (Nostalgie-Mulhouse/ France Info) dans le but de réaliser notre propre podcast au collège. En octobre, nous avons déjà rencontré M. David MADINIER, journaliste à radio Nostalgie, pour nous

donner les premiers apports sur le métier de journaliste et les enjeux actuels du traitement de l'information. Nous avons également travaillé avec M. Enzo BERKATI, illustrateur de BD, pour réaliser le logo qui nous accompagnera tout au long de notre projet. Ce fut une rencontre riche d'enseignements et stimulante pour notre créativité. Ces différentes interventions nous ont permis de nous lancer pleinement dans le projet.

Nous travaillons également sur la question des fausses

informations en partenariat avec la médiathèque « la citadelle » de Sierentz. Dans ce cadre, le 5 novembre, nous avons participé à un escape game intitulé « Traqueurs d'infox » sur le thème des fausses informations et des vidéos complotistes. Sous forme de jeu, nous avons ainsi pu constater que vérifier une information n'est pas si simple et qu'il faut se poser les bonnes questions !

Nous avons eu également le privilège de rencontrer au collège M. Antoine DEIANA,

Caritas Alsace, la solidarité en circuit court



Les bénévoles de Caritas ont distribué 783 tonnes d'aides alimentaires en 2023.

Institution de charité alsacienne depuis 1903, Caritas Alsace agit dans toute la région. Face à des demandes toujours plus nombreuses, y compris dans la zone des Trois Frontières, les bénévoles agissent courageusement pour lutter contre la pauvreté, grâce au soutien des donateurs.

La force de Caritas Alsace, c'est l'action de proximité. L'association dispose d'un maillage de 80 lieux d'accueils, répartis partout en Alsace. Cette présence sur tout le territoire permet d'agir efficacement et rapidement. En 2023, les bénévoles ont accompagné plus de 23 000 personnes en

situation de précarité, soit une hausse d'activité de 20% en un an !

Dans la zone des Trois Frontières, Caritas Alsace compte plusieurs équipes (Saint-Louis, Blotzheim et Kembs-Sierentz-Landser). En 2023, les 46 bénévoles du secteur ont aidé 159 familles en situation de pauvreté. Preuve que la pauvreté n'épargne pas notre secteur. En plus de l'aide alimentaire, les bénévoles du territoire ont mis l'accent sur le soutien pour les enfants en situation de décrochage scolaire.

Ce sont les donateurs qui donnent à Caritas Alsace les moyens d'agir, pour une aide efficace et de proximité. Mais les familles qui viennent demander de l'aide aux bénévoles sont toujours plus nombreuses. C'est pourquoi l'association lance un grand appel à la générosité en cette fin d'année. Chaque don aidera à faire reculer la pauvreté en Alsace.

Pour rappel, tout don à Caritas Alsace, organisme reconnu d'intérêt général, donne droit à une réduction d'impôt de 75% (et 66% au-delà de 1000€). Un don de 100€ ne coûte donc plus que 25€ après impôt. Don sécurisé sur caritas-alsace.org, ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.

Boîtes de Noël pour les démunis

JUSQU'AU
16 DÉC

La collecte de Boîtes de Noël c'est jusqu'au 16 décembre 2024.

Ces boîtes seront ensuite distribuées localement aux plus démunis.

Apportez votre colis à l'école maternelle PICASSO, 9 rue Clémenceau aux jours et horaires d'ouverture de l'école.



Carole CHITSABESAN
Adjointe déléguée



**Elsasser
ecklé**



LA RECETTE

Kleini Labkiachla (Petits pains d'épices)

950 g Mahl (farine)
450 g Hunig (miel)
300 g Zucker (sucre)
2 Eier (oeufs)
20 g Bächpulver (levure chimique)
20 g Bikarbonat (bicarbonate)
Gwirze : 15 g Zimet (cannelle), 0,5 g Nagele (clous de girofle), 2 g Musketnuss (noix de muscade), 1 g Anispulver (anis)

S'Mahl, d'r Zucker, s'Bächpulver, d'r Bikarbonat, d'Gwirze : alles mischa
D'r Hunig un d'Eier drzüaga
Àlli Züatàta mitem Mixer mischa (6 – 8 mn en petite vitesse)
Mindestens 24 Stund in d'r Kiela steh lo
D'r Teig güat verschàffa - Kleini Labkiachla formiera (épaisseur 6 à 7 mm)
4 bis 6 Minüta in d'r Bächhofa uff 180 °

Recette de Paul Schueller

Merci aux auteurs du coin alsacien :
Yves BISCH, François TSCHUPP, Véronique & Robert BISSEL, Denis BANGEL, Patricia GOUTTEFARDE et Marc ILTIS.

SÀNTIKLÀUIS

Kumm dur Schnee, kumm dur Wind,
Kumm ze jedem bràva Kìnd.

Bring nit numma Packla mìt,
Frída brücha mìr o hit.

Dank àn d Krànka un àn d Sinder,
Un vergiss nit d àrma Kìnder.

Siasses bringsch dü, Nussa, Màndla,
Doch dü losch mìt dir nit hàndla.

Ìn tiafer Nàcht, un gànz gschwind,
Fìndsch dü s Heim vo jedem Kìnd.

Do bi uns im Elsàslandla,
Teilsch dü Hoffnung nit nur Gschankla.

Gàng wo fremda Kinder wohna,
Wissa, Schwärza müasch belohna.

Loss uns o àn d Àrmschta danka,
Lehr uns teila un verschanka.

Saint-Nicolas vient pour tous les enfants, riches ou pauvres, blancs ou noirs, et, en plus des cadeaux, il nous apporte la paix, le partage et l'espérance.

YB



SPÏEL MÏT - FÌND S'RÌCHTIGA WORT

Joue : associe les mots de la Saint Nicolas en alsacien aux mots correspondants en français

- | | |
|-------------------------|-------------------------------|
| 1. d'r Sàntiklàuis | a. la crosse |
| 2. d'r Hàns Tràpp | b. les écoliers |
| 3. d'r Stàb | c. l'âne |
| 4. Àngst hà | d. le petit panier |
| 5. Mannala, Schnakala | e. le Père Fouettard |
| 6. d'Glocka | f. les bonbons |
| 7. d'r Advàntzkrànz | g. le marché de Noël |
| 8. Labküecha | h. les noix |
| 9. d'Schüelkìnder | i. la cloche |
| 10. d'r Esel | j. être sage |
| 11. s'Kerwala | k. la couronne de l'Avent |
| 12. d'Bumbum | l. avoir peur |
| 13. d'r Kugelhupf | m. le Saint Nicolas |
| 14. d'Nussa | n. des pains d'épices |
| 15. bràv sì | o. le kougelhopf |
| 16. d'r Wiahnachtsmarkt | p. les petits pains de saison |

Solution du jeu : 1-m, 2-e, 3-a, 4-l, 5-p, 6-l, 7-k, 8-n, 9-b, 10-c, 11-d, 12-f, 13-o, 14-h, 15-j, 16-g.

Frelon asiatique

La Brigade Verte vous informe



Parmi ses domaines de compétence, la Brigade Verte s'occupe également du signalement des espèces exotiques envahissantes dont fait partie le Frelon Asiatique. Afin de pouvoir lutter contre cette espèce récemment présente dans notre département, il est important de pouvoir signaler rapidement les observations.

Le département du Haut-Rhin est le dernier département infecté par l'espèce. Les premiers signalements datent de mai 2023 sur la commune de Houssen. Un nid a aussi été signalé et détruit à Mulhouse. Un apiculteur de Walheim nous a fait récemment part d'une observation d'individus isolés rôdant autour de ses ruches. L'espèce a également fait l'objet d'une observation sur la commune de Wittersdorf. Malheureusement aucun nid n'a encore été détecté. Un nid a également été détruit à Sierentz récemment.

C'est un prédateur pour les colonies d'abeilles domestiques sur lesquelles il fait des ravages.

BIOLOGIE DE L'ESPÈCE

Le frelon asiatique est une espèce diurne qui cesse toute activité à la tombée de la nuit. Il s'attaque aux abeilles, aux guêpes, aux insectes en tout genre et aux araignées. Ces proies serviront à nourrir les larves, les adultes ne se nourrissant que de liquide sucré. En automne, les femelles reproductrices de la nouvelle génération quittent le nid pour s'accoupler. Elles sont les seules à hiverner dans du bois mort ou de la litière, le reste de la colonie meurt.

Au printemps, elles ébauchent un nouveau nid de la taille d'une orange sur le rebord d'un toit, dans divers abris ou des ruches abandonnées. La femelle fondatrice pond des œufs et élève ses premières larves qui deviendront des ouvrières 45 jours plus tard, en fonction des conditions météorologiques. Les ouvrières adultes sont en charge de finir le nid et d'entretenir la colonie, tandis que la reine fondatrice consacra le reste de son existence à pondre.

En général, la population du nid allant croissant, 70% des colonies déménagent au courant du mois d'août dans un nouveau nid construit par les ouvrières dans des arbres, à au moins 10 m du sol. Celui-ci peut être de forme ovale et mesurer jusqu'à un mètre de haut.

RÉGLEMENTATION :

L'article L.411-6 du Code de l'Environnement interdit sur l'ensemble

du territoire national, l'introduction, la détention, le transport, la vente, l'achat ou l'échange de tout spécimen d'espèce exotique envahissante dont la liste est fixée par l'Arrêté Ministériel du 14 février 2018.

LUTTE

- Prévenir et signaler si vous constatez la présence de l'espèce prévenir la mairie, la Brigade Verte du secteur et signaler à l'adresse courriel : referentfa68@gmail.com
- Détruire ou faire détruire les nids

Si le nid est accessible, il est possible de le détruire sans insecticide à la tombée de la nuit, en bouchant le trou d'entrée avec du coton, puis en enfermant le nid dans un sac avant de le détacher et de tuer la colonie par congélation ou étouffement.

Il faut toujours être équipé d'une combinaison de protection spéciale contre les frelons.

- En cas d'attaques sur les ruches, poser des pièges à sélection physique (afin de ne pas impacter d'autres espèces) à base de mélanges sucrés et alcoolisés. Ces pièges sont à poser au mois de juin, période la plus fragile du cycle de développement des colonies, et jusqu'à la fin de la saison de prédation (octobre à mi-novembre).
- Il est possible de réduire le stress des abeilles en plaçant les ruches sous un filet ou dans une cabane grillagée de maille 5,5 mm. Une solution moins couteuse, surnommée Muselière à frelons a confirmé son efficacité pour réduire de 41% la paralysie de la ruche.

À PROSCRIRE

- La destruction des nids au cours de la journée (notamment à l'aide d'une lance à eau ou d'un fusil) fait augmenter considérablement les risques d'accident. Tous les individus volant hors du nid ne seront pas tués et pourront rapidement reconstruire un nid à proximité.



Les moustiques

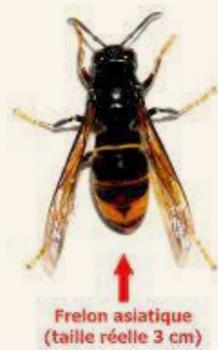
Alors que l'hiver approche à grand pas, que nous avons ressorti les vestes d'hiver, nous pensons tous que les moustiques sont de l'histoire ancienne et qu'ils sont tous morts de froid, ou qu'ils ont migré vers des pays chauds. Il n'en est rien, les moustiques restent tout près de leurs lieux de naissance (quelques kilomètres) et sont très résistants.

Par exemple, les moustiques femelles sont capables d'emmagasiner de la graisse, pour passer l'hiver. Elles cherchent alors un abri suffisamment chaud (grotte, grenier...), et entrent en diapause. Elles sont alors totalement immobiles, et on pourrait les croire mortes. Elles redeviendront actives lorsque la température sera à nouveau agréable. C'est d'ailleurs pour cela que vous pouvez parfois voir des moustiques adultes en fin d'automne lorsqu'il fait particulièrement chaud pendant quelques jours.



Luc FUCHS
Adjoint délégué

Certes les moustiques ne résistent pas tous au froid, mais nous vous conseillons tout de même de continuer à veiller à ce que vous ne laissiez aucune eau stagnante dans vos jardins, même en cette période hivernale.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)



RECONNAISSANCE DE L'ESPÈCE

Plus petit que le Frelon européen, le Frelon asiatique est facilement reconnaissable à sa livrée foncée. La tête est noire, la face jaune orangée et les pattes jaunes à l'extrémité.



MA 17
DÉC

Ciné Sierentz

À l'ancienne

Prochaine séance le mardi 17 décembre à 14h et à 20h, à la Salle des Fêtes de Sierentz

Deux amis de toujours vivent sur une petite île de Bretagne et découvrent que l'un des habitants a gagné le gros lot à la loterie nationale. Les deux vieilles canailles se mettent alors à la recherche du mystérieux gagnant afin de s'assurer ses faveurs avant que la nouvelle ne se répande. Mais lorsqu'ils découvrent que ce dernier est mort, ticket gagnant en main, ils décident d'organiser avec la complicité de tout le village une grande arnaque au loto pour prendre sa place.

Les Mercredis de l'Avent

Le Noël enchanté

du Yétou par Planète Mômes

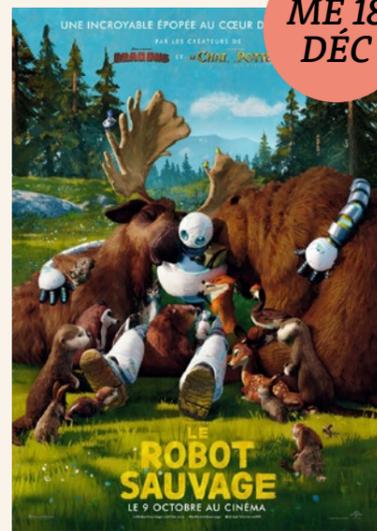
Mercredi 11 décembre à 16h, à la salle des fêtes : « Suite à une erreur de courrier, Tom et Axel se rendent de toute urgence chez le Père Noël. Aidés par le lutin Cyprien, les deux garçons parcourent les montagnes enneigées et arrivent devant l'atelier du Père Noël. Mais une maladresse va provoquer la disparition de tous les cadeaux... ».

Un spectacle familial et interactif, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Entrée libre, spectacle offert par la commune.



ME 11
DÉC



ME 18
DÉC

« Le Robot Sauvage »

Mercredi 18 décembre à 14h, à la salle des fêtes : Ciné-goûter de Noël.

Le Robot Sauvage suit l'incroyable épopée d'un robot - l'unité ROZZUM 7134 alias "Roz" - qui après avoir fait naufrage sur une île déserte doit apprendre à s'adapter à un environnement hostile en nouant petit à petit des relations avec les animaux de l'île. Elle finit par adopter le petit d'une oie, un oison, qui se retrouve orphelin.

Entrée libre

Le rendez-vous des rois

Galettes et vin chaud vous attendent devant la Bascule, le vendredi 3 janvier 2025 à 19h.

Passez un moment convivial autour des braseros, pour échanger les vœux et faire connaissance avec les habitants, l'équipe municipale, les associations, tout cela autour d'un verre de vin chaud et d'une part de galette.



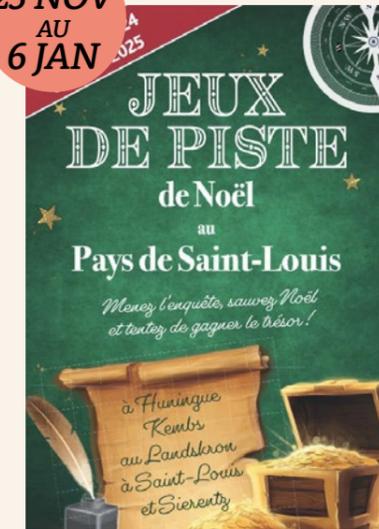
VE 3
JANV

Jeux de piste de Noël

Saint-Louis Agglomération propose à nouveau une chasse aux trésors dans les 4 communes de l'agglomération qui organisent des marchés en période de Noël : Sierentz, Kembs, Huningue et Saint-Louis.

Plus d'informations sur : www.agglo-saint-louis.fr

DU 25 NOV
AU 6 JAN 2025



JE 16
JANV



Stéphane DREYER
Adjoint délégué

Cérémonie des vœux du Maire

A vos agendas ! La traditionnelle cérémonie de nouvel an aura lieu le jeudi 16 janvier 2025 à 18h. Plus d'informations dans le Sierentz infos de janvier.

Fête des Aînés

Comme chaque année, la Municipalité est heureuse d'organiser un temps festif avec les Aînés, le dimanche 19 janvier 2025 à l'AGORA.

La Musique Municipale vous accueillera à 11h lors de l'apéritif concert, suivi par le déjeuner.

Retenez la date, les personnes concernées seront invitées personnellement.

DI 19
JANV

Repas des Aînés

19 janvier 2025



Véronique BISSEL
Conseillère Municipale Déléguée

La Tribune

La modification du Plan local d'urbanisme (PLU) est rentrée dans sa phase la plus active. Lors de la réunion publique de présentation des grandes orientations en matière d'aménagement du territoire, les Sierentzois ont été invités à s'exprimer. Par là même, les élus du groupe minoritaire ont également pu prendre connaissance dudit document.

On saluera « la sanctuarisation des collines » surplombant la localité, à présent préservées de toute constructibilité, en raison de la valeur environnementale du site, toute comme la volonté de préservation du bâti ancien au coeur de la commune : les toits plats y seront désormais proscrits.

A présent, il s'agira pour la CEA de classer les collines de Sierentz en zone naturelle sensible. Il conviendra également d'identifier les bâtiments présentant un intérêt à préservation et à valorisation. Nous porterons une attention particulière à une mixité sociale (imposée par la législation SRU) la plus aboutie. Plus que jamais, nous restons à votre écoute.

Belles fêtes de fin d'année, Meilleurs vœux pour 2025 qui nous ouvre les bras !

Paul-Bernard MUNCH,
pbmunch@free.fr, 06 17 01 92 01,
Marina SANCHEZ, Régis BELEY,
Sandrine GUTEDEL et Gérard BENTZINGER

[Texte transmis par le groupe minoritaire]

Pascal TURRI, son Conseil Municipal, et la rédaction
du Sierentz Infos vous souhaitent de passer de

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Carnet

Naissances

le 12 septembre Aaliya,

filie de Alisson ANTHONY et
de Mathieu VINGADASSALON

le 14 septembre Mayleen,

filie de Mélissa IDIZ et de Loïc AOUNI

le 23 septembre Kyan,

filis de Natacha KOZELKO et
de Corentin MANIER

le 13 octobre Marceau,

filis de Manon HAUSSER et
de Arthur BAUER

Anniversaires

le 04 janvier 97 ans Raymond CANTON

le 20 janvier 89 ans Elise FLOCK née
DOPPLER

le 23 janvier 85 ans Francine PFLIMLIN
née MARTIN

le 31 janvier 85 ans André SCHIRMER

le 03 janvier 84 ans Paul JUNCKER

le 21 janvier 83 ans Sylvianne ALBANEZ
née GARCIA

le 14 janvier 82 ans Pierre MEISTERLIN

le 29 janvier 81 ans Geneviève LIEBY



MAGAZINE ÉDITÉ PAR
LA MAIRIE DE SIERENTZ

Mairie

1 Place du Général de Gaulle
68510 SIERENTZ • Tél. 03 89 81 51 11
mairie@mairie-sierentz.fr
www.sierentz.fr

Ouverture : du lundi au jeudi de
9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Dépôt légal : Décembre 2024.

Directeur de la publication : Pascal TURRI

Conception et rédaction : Commission

Communication et Événements, Rachel SORET
VACHET-VALAZ - Adjointe déléguée, Ysabelle
EPPINGER - Service Communication.

Création graphique : rhodamine-communication.fr

Impression : Alsagraphic, Rixheim. Imprimé

sur du papier certifié PEFC. • **Crédits photos :**

Mairie de Sierentz, Pascal TURRI, Rachel SORET
VACHET-VALAZ, Juan VIZCAINO, documents remis,
Ysabelle EPPINGER, Blandine JOANNIC/Pixabay,
Hayden Scott/Unsplash.